

Bulletin municipal n° 39

Octobre 2015

Prémanon





édito du Maire

250 ans, ça s'arrose !

En 2016, Prémanon fêtera ses 250 ans. C'est le 19 mars 1766 en effet que Monseigneur Joseph Meallet de Fargues, premier évêque de Saint-Claude, autorise par décret la construction d'une église dans le Canton du "Pré Manon", paroisse succursale de celle de Longchaumois, marquant ainsi la création de notre communauté.

250 ans, donc, que les prémanonières et les prémanoniers vivent ensemble au village, aux Rivières, aux Arcets, au Goulet, à Prémanon d'Amont, à la Joux-Dessus, à la Darbella, aux Jouvencelles ou au Tabagnoz. L'esprit de village, autrefois naturel pour des raisons généalogiques ou par nécessité, ne tombe plus forcément sous le sens. Prémanon est même parfois décrite comme une "cité-dortoir". S'il est vrai que la population a évolué très rapidement et que peu d'entre nous travaillent sur place, ce qualificatif ne colle ni à la dynamique actuelle, me semble-t-il, ni à coup sûr à nos aspirations pour l'avenir.

Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des associations pour les nombreuses manifestations de cet été dont la fête patronale qui fut, aux dires de beaucoup, une première réussite. Il faut souligner l'implication sans faille des membres du bureau du nouveau comité des fêtes et la remarquable entente entre les bénévoles des diverses associations qui nous ont offerts cette belle journée de convivialité. Ce 22 août sous le soleil comme le 28 septembre dans une salle hors sac de la Darbella comble, pour échanger sur l'aménagement du centre bourg, l'esprit de village était bien là !

La cohésion sociale c'est aussi, tout au long de l'année, le travail conduit par Catherine Garnier et son équipe du CCAS pour proposer des activités à ses membres et favoriser les liens intergénérationnels. Gageons que la maison des aînés, projet qui devrait rapidement devenir réalité grâce à l'acquisition de la maison Romand et au

partenariat avec la société SEMCODA, sera également un équipement facilitant la proximité entre les jeunes et les moins jeunes, au sens propre comme au sens figuré.

Toujours dans le domaine du lien intergénérationnel, les échanges organisés par l'équipe enseignante et les membres de l'association mots mêlés entre quelques-uns de nos anciens et les enfants de l'école ont été particulièrement appréciés.

Si le "*bien vivre ensemble*" ne se décrète pas, il s'accompagne, et l'urbanisme doit en cela jouer pleinement son rôle. La future organisation du centre village, dessinée grâce à l'appui du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) et de la Direction départementale des territoires du Jura, doit améliorer la sécurité, l'esthétique, le confort des usagers et par là favoriser la fréquentation piétonne, les rencontres et la détente. Elle doit être également un vecteur d'attractivité pour nos commerçants qui souffrent et font preuve de sagacité en cette période de travaux, qui laissera la place, nous l'espérons tous, à des temps plus fastes. Car ce sont eux également qui, tout en nous offrant des services, nous donnent l'occasion d'échanger.

En 250 ans, bien de ces lieux de rencontre et de partage se sont créés et ont disparu. On en prend conscience grâce aux cartes postales anciennes mais aussi en nous replongeant dans nos souvenirs de "chez la Margot", de la discothèque de la Babaute, du Montagnon, ou du bowling. Une courbe descendante que nous sentons aujourd'hui s'infléchir, grâce à la complémentarité et à la cohérence des investissements en cours mais surtout grâce à une nouvelle âme et une nouvelle identité qui émergent, basées sur des affinités, de l'implication et des convictions partagées.

Alors si l'on nous propose de renoncer à nos communes contre le maintien de quelques dotations, commençons plutôt à préparer un anniversaire à la hauteur des ambitions que nous avons pour la nôtre !

Votre Maire,
Nolwenn MARCHAND

La mairie vous informe

URBANISME

Aménagement cœur de village réunion publique

Une cinquantaine de personnes ont participé, le 28 septembre dernier, à la soirée de présentation de l'aménagement futur du centre du village. L'occasion pour chacun et chacune de poser des questions sur le projet envisagé et de proposer des amendements.

Pour parvenir à un schéma global et cohérent sur le long terme, une convention a été signée avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) qui a procédé en trois temps :

- intégration des réflexions antérieures et des études conduites précédemment,
- diagnostic et analyse urbaine et paysagère
- propositions de principes d'organisation, de répartition et d'aménagement des espaces et des services.

Tout au long de l'étude, des visites de terrain et plusieurs réunions, auxquelles l'ensemble des membres du conseil municipal étaient conviés, ont permis d'aboutir à un document de travail apportant des propositions d'actions cohérentes et complémentaires, inscrites dans un programme à court, moyen et long termes. Ces solutions doivent répondre à trois grands objectifs :

- le confort et la sécurité des usagers, en particulier les piétons,
- la qualité du cadre de vie et l'attractivité du village,
- le dynamisme économique des commerces.

À l'issue de la présentation par Madame CLEMENT, architecte au CAUE, de nombreuses questions ont été posées par le public, en particulier sur la circulation et le stationnement des bus dans le village et le maintien du parking actuel devant la maison MASSON.

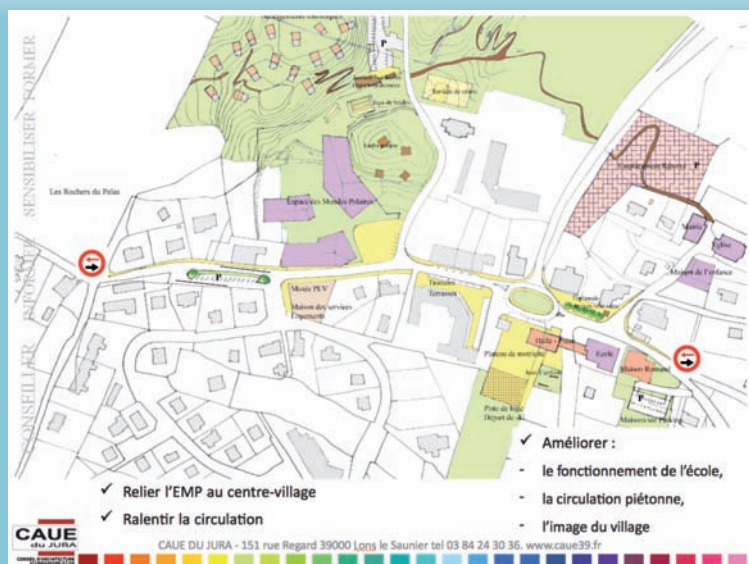
Parmi les autres points discutés, le projet de hall/préau sur la place centrale du village, à proximité de l'école, la continuité des circulations piétonnes, favorisant la fréquentation des commerces, les réflexions autour de la construction d'une résidence touristique derrière l'espace des mondes polaires, la réhabilitation de la maison Romand, le repositionnement des terrains de pétanque ou la mise en place d'écluses aux entrées Nord et Sud du village.

Des échanges intéressants et fructueux qui se sont parfois un peu éloignés du sujet de la soirée : demande de miroirs à certaines intersections, mise en place d'arrêts de bus, vitesse de circulation dans les hameaux...

Globalement, le projet n'a pas été remis en cause et sera finalisé, en prenant en compte les différentes remarques formulées, avant d'être soumis au vote lors d'un prochain conseil municipal.

La présentation du projet est disponible et peut vous être adressée par mail. Pour l'obtenir faites-en la demande en écrivant à : accueil@premanon.com.

Nolwenn MARCHAND





VOIRIE-TRAVAUX

Pour commencer, j'ai le plaisir de vous informer que notre nouveau responsable des services techniques a pris ses fonctions le 10 août 2015. Je souhaite donc la bienvenue à Loïc Vincent à qui incombera la lourde tâche de suivre et mener à bien les différents travaux à venir.

Comme cela avait déjà été évoqué lors du précédent bulletin d'information, le Syndicat des eaux du Plateau des Rousses lance les travaux de renforcement de la conduite d'eau potable pour la rue de la croix de la Teppe. La conduite sera intégralement remplacée et donc renforcée pour passer à un diamètre de 125 mm en lieu et place des 60 existants.

Le syndicat Mixte du canton de Morez avait également en projet de remplacer le réseau d'assainissement afin de régler différents dysfonctionnements: contre pente, infiltration d'eau pluviale, branchements défectueux. Les 2 syndicats se sont rencontrés pour organiser la coordination des travaux qui débuteront le 9 novembre pour une durée d'environ 6 semaines.

Le Syndicat des eaux va également débuter une campagne d'installation des nouveaux compteurs qui permettront les relevés périodiques par télérelève.

Le télérelève est un système de relève automatique à distance des compteurs d'eau, qui permet de suivre au jour le jour la consommation d'eau associée à un large éventail de services innovants.

Ces compteurs fonctionnent grâce à un émetteur radio, le compteur d'eau communique chaque jour l'index de consommation. Les index sont collectés par un récepteur situé sur le toit d'un bâtiment. Les données sont ensuite transmises au serveur de la Lyonnaise des Eaux.

Le conseil municipal a également voté l'installation de 2 panneaux publicitaires, qui seront installés au centre du village par la société Girodmédia. L'exploitation de ces panneaux permettra en contrepartie l'installation d'un abri bus pour l'arrêt des Jouvencelles. Cet abri devrait être opérationnel avant l'hiver et offrira aux collégiens et lycéens un abri bienvenu au moment des intempéries.

La commune poursuit sa mutation et son évolution pour répondre au maximum à vos attentes. Nous espérons vivement que ces différents travaux engagés vous apporteront satisfaction.

Vincent HALLUIN

LA MAISON ROMAND

Lors de la mise en vente de "La maison ROMAND" par les héritiers, le conseil municipal a décidé d'user du droit de préemption afin de conserver cette maison typique située à l'entrée du village.

Cette action s'inscrit dans la volonté de créer sur la commune des logements équipés pour personnes âgées ou handicapées.

Parmi les différents prestataires contactés, notre choix s'est porté sur la SEMCODA (société immobilière de l'Ain) qui réalisera 9 logements dont 5 en rez-de-chaussée destinés à des personnes plus jeunes ou plus valides.

Les travaux devraient commencer prochainement pour une livraison début 2017.

En ce qui concerne les terrains attenants, leur destination n'est pas à ce jour définie.



Catherine GARNIER/Cathy BON

La mairie vous informe

POINT SUR L'ESPACE DES MONDES POLAIRES

La plupart d'entre nous se sont dits, ce jeudi 2 juillet, en contemplant avec angoisse et tristesse notre salle polyvalente transformée en immense brasier, que ce dramatique incendie était de nature à retarder d'un an un chantier qui atteignait sa vitesse de croisière. Le lendemain, en faisant le tour des décombres, pompiers, gendarmes, élus, architectes ou entreprises n'étaient guère plus optimistes, malgré l'efficacité des soldats du feu qui avaient réussi à éviter que le feu ne se propage à l'ensemble du complexe, voire au voisinage, et surtout à éviter tout dégât humain.

Mais c'était sans compter sur l'honnêteté des ouvriers de l'entreprise en charge de l'étanchéité, reconnaissant immédiatement leur responsabilité dans le déclenchement du sinistre. Sans compter non plus sur la réactivité et l'efficacité de l'équipe de maîtrise d'œuvre, à pied d'œuvre dès le lendemain pour évaluer et chiffrer avec l'ensemble des entreprises l'ampleur des dégâts, puis la reconstruction des équipements détruits. Sans compter enfin sur le bon sens des experts mandatés par les cabinets d'assurance qui, pour éviter de voir enfler le montant des préjudices immatériels, ont donné tous les feux verts nécessaires pour permettre que les travaux continuent.

Il est encore trop tôt pour savoir quel sera exactement le retard induit par l'incendie. Une course contre la montre s'est engagée dès le 3 juillet pour reconstruire la structure et couvrir la salle polyvalente, avant la neige, condition sine qua none pour permettre la poursuite des travaux durant un hiver dont on ne connaît jamais la date d'arrivée.

En ce qui concerne les autres composantes de l'Espace des Mondes Polaires, les élévations sont à présent terminées et il est désormais chaque jour plus facile d'imaginer la future silhouette de cet imposant complexe. Les bardages et couvertures avancent également bon train tandis que les entreprises de second œuvre sont dans les starting-blocks. Autant de nouvelles rassurantes, peut-on dire, après la grosse frayeur de cet été et tant mieux car nous sommes de plus en plus impatients de retrouver notre patinoire, notre salle polyvalente et de découvrir ce tout nouveau musée.

Nolwenn MARCHAND



LE DÉTAIL DES COÛTS ET DES RECETTES

MONTAGE FINANCIER COMMUNE DE PRÉMANON	
SUBVENTIONS	241 280 €
ÉTAT (DETR)	218 280 €
Réserve parlementaire	8 000 €
ADEME	15 000 €
EMPRUNTS	1 000 000 €
Caisse Épargne	500 000 €
CDC	500 000 €
VENTE TERRAIN	890 000 €
Rue des Myosotis	140 000 €
Zone AU1b	750 000 €
AUTOFINANCEMENT	73 927 €
TOTAL	2 205 207 €

DÉTAIL DES TRAVAUX COMMUNAUX	
ESPACES EXTÉRIEURS	282 692 €
Square public	127 080 €
Parvis EMP	111 962 €
Zone stationnement	43 650 €
BÂTIMENTS RÉNOVÉS	421 598 €
Actuels garages techniques	94 700 €
Salle polyvalente (office, vestiaires, isolation)	326 898 €
NOUVEAUX BÂTIMENTS	442 662 €
Nouveaux garages techniques et stockage	435 662 €
Options (éclairage garages et cour technique)	7 000 €
TOTAL (HT)	1 146 952 €
Honoraires MOE, SPS, OPC, assurances	215 687 €
Aléas, frais chantier, actualisation	92 568 €
TOTAL TRAVAUX COMMUNAUX (HT)	1 455 207 €
FONDS DE CONCOURS (10 % DES AUTRES TRAVAUX)	750 000 €
TOTAL	2 205 207 €



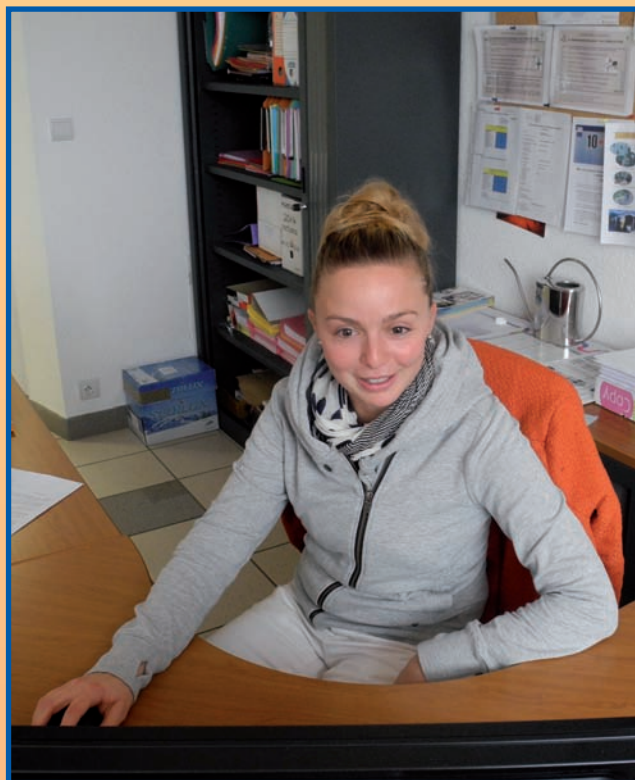
PERSONNEL TERRITORIAL

Deux nouveaux agents à la commune

Loïc VINCENT : suite au départ de Sébastien TODESCHINI, la commune a procédé au recrutement d'un responsable des services techniques. Après avoir reçu plusieurs candidats, les membres chargés du recrutement ont retenu la candidature de Loïc VINCENT, Prémannonier, qui a débuté le 10 août. Riche d'une expérience dans différents secteurs, Loïc a souhaité privilégier son environnement en répondant à l'annonce de recrutement et ainsi trouver un emploi proche de son domicile et de ses engagements associatifs. En effet, Loïc a été président du club de VTT Massif du Jura pour lequel il intervient toujours. Il est également membre du bureau de l'association O'Jura et n'hésite pas à répondre présent lors des manifestations locales.

Sur le plan professionnel, il assurera les missions d'encadrement, de planification du travail des agents techniques, du suivi des travaux tout en participant activement aux différentes interventions tant dans les bâtiments, que pour la voirie, les espaces verts et le matériel.

Nous lui souhaitons une bonne intégration dans son nouvel emploi.



Sophie VAILLARD : c'est le départ de Carole GORET qui a nécessité le recrutement, dans le courant de l'été, d'une directrice pour le Service accueil de loisirs. Apprenant la disponibilité du poste, Sophie VAILLARD, responsable du site du centre de loisirs et accueil périscolaire de Lamoura (géré par la commune de Septmoncel) a fait part de son intérêt pour le profil du poste. Après un entretien avec les membres chargés du recrutement, la candidature de Sophie VAILLARD a été retenue. Titulaire du BPJeps (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports), diplôme obligatoire pour assurer cette fonction, et d'une forte expérience dans l'animation, Sophie pourra mettre ses compétences au service de la population, des enfants et assurera les responsabilités de la gestion du service: direction, organisation des activités, gestion des inscriptions, relations avec les familles, gestion de l'équipe, évaluation de l'activité globale,...

Nul doute que son intégration, à compter du 21 septembre, dans son nouvel emploi sera une réussite.

Dominique CAUTARD

La mairie vous informe

QUELQUES NOUVELLES DU C.C.A.S.

L'atelier informatique : nous avons fait l'acquisition de cinq ordinateurs qui ont été installés pour permettre cette activité. Après une longue période de recherche d'un animateur informatique, les cours ont débuté le 2 novembre par une présentation de la formation et la composition des groupes.

Les séances ont lieu chaque lundi, de 15 h 30 à 17 h 30 au 1^{er} étage de l'école primaire. C'est Monsieur Laurent MERAT, informaticien, qui assurera l'animation de ces cours.

L'atelier Aquagym : les cours ont repris le 9 Septembre 2015 et se déroulent le mercredi après-midi de 14 h à 15 h à l'École des Neiges à Lamoura.

Quelques places sont encore disponibles et vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie. Vous pourrez ainsi découvrir la piscine spacieuse à température idéale, le professionnalisme de la maîtresse nageuse, la convivialité et la bonne humeur qui règnent au sein du groupe des participants.

Permanence du C.C.A.S. : à compter du mois de novembre 2015, une permanence aura lieu chaque mardi à 17 h sur rendez-vous pris en mairie. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Nous serons à votre écoute et tenterons de gérer au mieux vos difficultés.

Repas : le traditionnel repas offert aux personnes âgées de 70 ans et plus aura lieu cette année **le 5 décembre.**

Catherine GARNIER



ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

Un nombre sans précédent de migrants, fuyant des zones en guerre, vient actuellement chercher refuge dans les pays européens. La France va attribuer le statut de réfugié à certains d'entre eux à l'issue d'une procédure d'instruction. Ces personnes nécessiteront un hébergement et un accompagnement social.

Pour constituer l'offre de logements nécessaire, la préfecture, via les communes, recense les logements publics mais aussi ceux émanant de la société civile. Des logements privés peuvent ainsi être loués par des organismes associatifs (ADOMA, COALIA, Forum Réfugiés, Dom'Asile...) au profit des réfugiés accueillis sur notre territoire. Les personnes accueillies n'ont pas droit aux aides au logement, mais l'association locataire du logement

bénéficiera d'une allocation de logement temporaire équivalente à l'APL. Outre le logement, les réfugiés sont aidés par l'état pour subvenir à leurs besoins alimentaires et de santé.

Ce dispositif d'accueil national est relayé par les préfectures et plus localement par les communes.

**Pour de plus amples informations sur ce dispositif, vous pouvez contacter les services municipaux ou les élus :
c.garnier@premanon.com ou
g.dannecker@premanon.com**

La vie scolaire



ACCUEIL DE LOISIRS

Parole aux enfants

Les enfants de la commune viennent de vivre leur troisième rentrée scolaire avec des horaires privilégiant des après-midis moins chargés en enseignement scolaire. Un nouveau rythme qui a renforcé le rôle de l'accueil de loisirs et a amené la commune à donner plus de moyens humains et matériels.



Les familles ont été consultées au printemps pour faire le bilan sur le fonctionnement de la structure. Si cette enquête montre une satisfaction d'une grande majorité des usagers, il en ressort quelques améliorations à apporter notamment pour mieux impliquer les parents

et faciliter les liens avec l'équipe d'animation. Les activités proposées (Yoga, informatique, bricolages créatifs, jeux collectifs, initiation aux langues étrangères...) sont très appréciées mais il est aussi proposé de faire plus de sorties culturelles et plus de sport.

Les activités de l'accueil de loisirs ont pour objectif de compléter l'offre associative locale. Des activités culturelles (dont des sorties le mercredi) et du sport collectif, quand la salle de sport sera à nouveau opérationnelle, ont toute leur place dans les programmes à venir. Pour compléter ce bilan, il faut aussi donner la parole aux enfants, cette structure est avant tout la leur. Entre jeux ou activités, leurs cœurs balancent. Certains préfèrent les activités créatrices qu'ils trouvent rigolotes et trop courtes, d'autres apprécient les grands jeux extérieurs. Les enfants sont aussi très sensibles aux relations humaines et trouvent leurs animateurs « trop gentils ». Ils ont aussi leurs propres revendications et souhaitent « faire des cabanes et des balades » ou encore des jeux d'eau. Attachés à leur structure, ils aimeraient aussi donner un nom à l'accueil de loisirs. Un sympathique projet que l'équipe d'animation a bien entendu.

Gilles DANNECKER

ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE AU CENTRE DE VACANCES DE PREMONVAL

C'est le centre de vacances de PREMONVAL qui a repris la succession de l'accueil des enfants lors des vacances scolaires. De nombreuses activités sont proposées aux enfants dans un environnement très champêtre.

N'hésitez pas à appeler pour bénéficier de toutes les informations nécessaires à l'inscription de vos enfants.



Centre de Loisirs Prémonval, 440 Chemin Bec de Peroseys 39220 PREMANON
tél. 03 84 60 78 07 - centre.premonval@free.fr

Franck PERRAUD, directeur du centre, vous donnera toutes les explications que vous souhaitez.

L'Intercommunalité

CONTRAT DE STATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ROUSSES HAUT-JURA

La Communauté de communes de la Station des Rousses, dont les compétences portent essentiellement sur l'aménagement du territoire et le développement économique, base son action depuis près de 20 ans sur un document de planification important : le Contrat de Station. Depuis 1995, ce sont environ 40 millions d'euros qui ont ainsi été investis pour le développement touristique du territoire, générant aujourd'hui plus de 30 millions d'euros de retombées économiques annuelles directement liées à la présence de vacanciers ou de résidents secondaires.

Cependant, le nouveau contrat validé durant l'été 2015, quatrième du nom, marque un véritable tournant dans la stratégie de la station. Le champ touristique n'est en effet plus traité comme une entité à part mais bien comme une composante d'un ensemble communautaire profitant à tous, résidents comme vacanciers.

Le tourisme hivernal, principale source de revenus, conserve toute sa place mais est associé de très près à la poursuite de la politique de diversification des activités, devenue indispensable pour faire face à la

concurrence des autres destinations de moyenne montagne. L'Espace des Mondes Polaires, avec sa patinoire rénovée et son musée unique en France fait alors figure de pierre angulaire de cette volonté.

En s'attachant à prendre en compte les besoins des populations résidentielle et touristique, la Communauté de communes entend valoriser

ses atouts et sa dynamique territoriale pour faire de la "Station aux 4 villages" un territoire au cadre de vie préservé et une destination touristique authentique.



Le détail du contrat de station est consultable sur le site :

www.cc-stationdesrousses.fr

CARTE AVANTAGES JEUNES 2015/2016 : disponible à PREMANON depuis Septembre !

Les cartes avantages jeunes sont en vente au secrétariat de mairie depuis septembre aux jeunes de la commune âgés de moins de 26 ans au prix de 5 €. Cette carte regroupe des centaines de réductions permanentes et d'avantages exclusifs, valables dans le domaine du sport, de la culture, des loisirs ou encore des services ou de la vie quotidienne. Cette carte participe activement au développement de l'autonomie, de la prise d'initiative et de la responsabilité du jeune.



PENSEZ-Y!...

La vie associative



Prémannon

LES PETITS DÉGOURDIS



Avec l'aide financière de la mairie les petits dégourdis sont partis en ballade cet été.

Les enfants et leurs nounous remercient la municipalité pour cette formidable journée.



La vie associative



GÉNÉALOGIES ET HISTOIRES DU HAUT-JURA

L'association de généalogie G2HJ de Prémamanon a organisé une exposition les 26 et 27 septembre aux Rousses, basée sur les résistants et les prisonniers du Haut-Jura pendant la seconde guerre mondiale.

Notre invité M. ROBERT écrivain de renom, a fait une conférence sur la résistance locale avec pour thèmes :

- sur l'opération Frühling, projection de diapo de la liste des personnes raflées à Grande Rivière et un résumé de ce qu'en a écrit M. Genoudet ;
- sur l'opération Treffenfeld à partir de la liste de la rafle de Longchaumois ;
- sur la déportation à partir de la liste des déportés dont Claudius CHEVASSUS des Jacobeyts et Marius GIROD ;
- sur l'abbé Barthelet et Chalumeau ;
- sur la famille Cladi de Morez.

Outre des photos et diaporamas, des documents de l'époque et des témoignages émouvants, des arbres généalogiques de ces familles ont été présentés.

Souvenons-nous qu'au hameau du Mont-Fier, sur la façade d'une maison, une plaque commémorative a été fixée sur laquelle on lit :

*Résistance du Haut-Jura
cette maison a abrité en 1942 et 1943
le PC des groupes MARGAINE,
un des premiers maquis de France.*

La collecte de documents et de photos a été réalisée par Marie-Thérèse Chauvin du G2HJ qui a déployé toute son énergie, son temps libre et sa connaissance des gens du pays, et pour monter cette exposition exceptionnelle tant par le sujet que par les différents acteurs, tels les Tracassins et Overlord, associations qui ont défilé dans les rues des Rousses avec des véhicules de l'époque : M. Morel de Morez qui a montré sa voiture FFI (Nova 4), M^{me} et M. Prost de Prémamanon avec leur jeep et en habit militaire.

Cette exposition a rendu ainsi hommage à tous ceux qui sont morts pour la liberté, aux premiers résistants du Haut-Jura et à toute la population qui les aida. Je suis sûr que nos aînés encore présents étaient émus et se sont rappelés des souvenirs parfois douloureux. Pour nous Association G2HJ, l'Histoire et la Généalogie nous rappellent à notre devoir de ne pas oublier ces temps, ces femmes et ces hommes.

Alain C.Paget, www.g2hj.fr

O'JURA

O'Jura le club d'orientation du Haut-Jura basé à Prémamanon reste très actif. Présent sur les compétitions nationales et internationales, impliqué dans la vie associative locale, O'Jura a aussi toujours mis les jeunes au centre de ses actions, ces jeunes de l'école de CO étaient en stage en septembre.

Les 26 et 27 septembre, O'Jura a organisé un stage de course d'orientation dans le Valais à Bettmeralp. Nous étions 15 jeunes de 4 à 17 ans, dans un cadre magnifique et ensoleillé, nous avons vue sur le Cervin et couru tout près du glacier d'Aletsch.

Nous sommes arrivés vendredi soir de nuit en téléphérique, l'ambiance du groupe était très festive. Nous avons fait 5 entraînements en deux jours. Le programme nous a permis de faire des progrès en technique et en condition physique : utilisation du relief pour s'orienter, sprints, relais, orientation de nuit, marche en montagne pour accéder aux terrains d'entraînement... Après les entraînements, l'esprit club était au programme. Tout le monde a participé pour préparer les repas. Le groupe était réparti en 4 appartements et les plus grands ont dû se gérer en autonomie.

Après un tel week-end, les jeunes d'O'Jura sont prêts pour la fin de la saison et notamment les championnats de France de Sprint dans la Loire.

Alice, Axel, François et Victor



COMITÉ DES FÊTES

Le 22 août dernier avait lieu la Fête Patronale organisée par la nouvelle équipe en place depuis le mois de juin : Mathilde Piard en assure la présidence accompagnée de ses deux adjoints Thibault Bully et Benjamin Meynier. Edith Closset et Michèle Labroquère sont à la trésorerie. Le secrétariat, quant à lui, est assuré par Fanny Moize et Cathy Garnier. Enfin, 10 associations de Prémannon sont adhérentes au Comité des Fêtes.

Anciennement Comité d'Animation, il a pour vocation d'animer le village en partenariat avec toutes les associations de Prémannon.

C'est dans un délai très court mais avec dynamisme et enthousiasme que nous avons organisé cette nouvelle édition de la Fête Patronale avec au programme les traditionnels vide-grenier, concours de pétanque, repas, commémoration, Happy Hour du Maire, feux d'artifice et bal. Cette année, nous avons eu le plaisir d'inaugurer l'initiation à la course d'orientation et la course de caisses à savon, qui ont permis de découvrir les associations **O'Jura** et **Auto Passion**.

La fête s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur sous un soleil radieux.



Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication, leurs idées et leur coup de main pour la réussite de cette fête.

Un grand merci également à tous les prémannoniers et visiteurs extérieurs d'être venus partager ce moment avec nous. Nous espérons vous revoir aussi nombreux l'an prochain.

Mathilde PIARD

La vie associative

ASSOCIATION MOTS MÊLÉS

Qui sommes-nous ?

Une association "Loi 1901" dont le siège est situé à Prémanon et qui a pour objet de créer, promouvoir ou animer toute activité en lien avec la lecture ou l'écriture.

Nos activités :

Livres en liberté

Nouveau concept... *Échanger... Partager...* tel est le but de cette initiative.

Chez les commerçants du village de Prémanon, à la Mairie, à l'Office du tourisme, à la Poste, à l'arrêt de bus, vous découvrirez des livres, des livres qui sont mis gratuitement à votre disposition.

Vous regardez... vous choisissez... vous emportez...

De même si vous ou vos enfants êtes encombrés d'ouvrages qui ne vous sont plus utiles, vous pouvez en faire bénéficier d'autres personnes. Il vous suffira de laisser, anonymement, ces livres dans un des lieux précités.

Et si on faisait voyager librement les livres de mains en mains ? Merci à l'avance pour votre engagement.



Nous avons décidé de rencontrer les Anciens de Prémanon qui ont aux alentours de 80 ans.

Nous remercions les personnes qui nous ont reçues chaleureusement, racontant avec spontanéité et humour, leur vie d'autrefois.

Nous tenons aussi à remercier la mairie de Prémanon, qui nous a permis de scanner leurs photos et leurs documents.

Les entretiens se sont concrétisés lors de rencontres à l'école avec les enfants de la classe de CM1-CM2 de Monsieur Rodolphe Bouton, dans le cadre de leur programme scolaire, sur le thème de la guerre, de la résistance et de la naissance du maquis du Haut-Jura.

Mots mêlés



Les soirées lecture :

Une première expérience a réuni huit personnes autour d'ouvrages choisis : chaque participant invitant les autres à découvrir un livre et son auteur.

D'autres soirées seront organisées à raison d'une tous les deux mois environ.

Dans l'avenir, dès que nous aurons un local à disposition, nous prévoyons d'installer une bibliothèque associative, lieu convivial, pour emprunter des livres, se rencontrer et échanger sur nos lectures.

Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de ces activités, contactez-nous.

Vide greniers : notre association a récolté depuis sa création près de 800 livres que nous avons proposés à la vente dans différents vides greniers : à Divonne, les Rousses et Prémanon.

Recueil de la mémoire des Anciens de notre village :

suite à des échanges spontanés lors du dernier recensement, Madame Lavenant, Madame Romanet et moi-même, avons décidé de collecter des informations sur l'histoire de Prémanon, la vie d'autrefois, la guerre de 1939-1945, en vue de réaliser un ouvrage sur le village.



Notre blog : <http://lesmotsmeles.blogspot.fr>

Michèle Marchand :

1195 Chemin des Maquisards • 39220 Prémanon
tél. 03 84 60 77 16 • lesmotsmeles@gmail.com

Michèle MARCHAND

La mairie vous informe



Énergies et Réseaux Électriques

L'activité électrification rurale et éclairage public constitue le métier originel du SIDEDEC pour lequel, depuis 1949, toutes les communes sont regroupées au sein du SIDEDEC, autorité organisatrice du service public de distribution et de fourniture d'électricité.

- Renforcement et effacement des réseaux électriques (Participation financière renforcement Basse Tension secteur des Trolles et aussi pour l'effacement BT rue de la Croix de la Teppe) ;
- Électrification ;
- Entretien et maintenance du parc d'éclairage public (Participation financière pour l'éclairage public rue de la Croix de la Teppe ou aux Trolles) ;
- Suivi et contrôle de la concession départementale d'ERDF.



Aménagements et Équipements Collectifs

4 domaines d'activités pour lesquels le SIDEDEC assiste toutes les collectivités jurassiennes dans la réalisation de leurs projets. Cette assistance peut être fournie par le biais de marchés de services pour des missions de maîtrise d'œuvre, de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, ou sous la forme d'une mise à disposition de services (MADS).

- Voiries et espaces publics ;
- Bâtiments ;
- Eau potable et assainissement ;
- Zones d'activités et habitations.



Les missions du SIDEDEC



Informatique & TIC

Les élus du Jura ont été très réactifs pour se doter dès 1986, d'un service public départemental pour aider les communes à s'informatiser. Depuis 29 ans, le SIDEDEC apporte son aide aux collectivités du Jura pour l'équipement et l'utilisation de leurs matériels et de leurs logiciels informatiques.

Ces offres de services mutualisés sont dénommées :

- IDG (Informatique De Gestion) : logiciels MAGNUS, JVS et COSOLUCE concernant la comptabilité, la paye, la facturation, les élections, l'état civil, ...

Logiciel de gestion du cimetière

- SIG (Système d'Information Géographique) : GEOJURA.

Le SIDEDEC propose :

- Formation des élus et des agents (FORM)
- Assistance dans le cadre des évolutions réglementaires
- Maintenance matérielle des équipements
- Écoute et prise en compte des nouveaux besoins.



Mission Énergies

En 2011, les élus du SIDEDEC ont décidé de doter le syndicat d'une Mission Énergies, pour se positionner et développer les actions dans le domaine du Développement Durable, selon 2 axes :

- la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique ;
- le développement des énergies renouvelables.

En partenariat avec l'ADEME, la Région Franche-Comté et avec la participation financière de l'Europe, le SIDEDEC propose aux collectivités de 11 communautés de communes, un service pour une politique énergétique maîtrisée (CEP).

- Conseil en Énergie Partagé (CEP) ;
- Plan de Déplacement Inter Entreprise (PDIE) ;
- Certificat d'Économie d'Énergie (CEE) ;
- Plans Climat Énergie (PCE) ;
- Schémas Régionaux Climat Air Énergies (SRCAE) ;
- Énergies Nouvelles et Renouvelables (ENR).

Benoît LABOURIER

LE SAVIEZ-VOUS ?

En **1815**,
la Combe du Mont-Fier est un
centre d'activité très important,
4 scieries y étaient exploitées.

*Les premiers habitants de Prémanon proviennent
des excédents de population de Longchaumois,
Septmoncel, du Grandvaux et même de Savoie.*

Prémanon

PERSONNEL : REMISE DIPLOME PSC1

Le 10 juillet 2015, 5 agents de la commune, 4 du service accueil de loisirs et 1 du service technique, ont participé à la formation PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) qui est la formation de base aux premiers secours. Cette formation est inscrite dans le plan de formation approuvé par le conseil municipal lors de la réunion du 24 septembre 2015.

À l'occasion d'une réunion de la commission « PERSONNEL TERRITORIAL » le 19 octobre 2015, à laquelle était convié l'ensemble du personnel, chaque récipiendaire s'est vu remis son diplôme attestant la réussite de la formation par Monsieur Frédéric BERCELET, sapeur-pompier et moniteur responsable de la formation.

Bravo à tous !

Dans le même domaine, la commune a installé un défibrillateur dans la galerie marchande de LA SERRE (devant l'agence postale communale). Cet appareil est protégé du froid par une armoire chauffante. Ainsi il fonctionne même l'hiver. Gageons que personne n'aura à l'utiliser.



ÉTAT CIVIL

(jusqu'au 31 octobre 2015)

Naissances 2015

BROUHARD Paul né le 06 mai à ANNEMASSE
FORESTIER Tessa née le 23 mai à SAINT-CLAUDE
GAUTHIER Manon née le 12 juin à SAINT-CLAUDE
LABOURIER Hugo né le 13 juillet 2015 à SAINT-CLAUDE
EMAIN Léo né le 14 août à SAINT-CLAUDE
BABEL Léon né le 25 août à SAINT-CLAUDE
RICARD Shaé née le 07 septembre à SAINT-CLAUDE
ORMANCEY Léon né le 16 octobre à LONS-LE-SAUNIER
THOMASSIN Louise née le 23 octobre à LONS-LE-SAUNIER
PADIOLEAU Steven né le 27 octobre à SAINT-CLAUDE

Mariages

BACQUET Elodie et GILLET Jean-Bernard le 23 mai
MOULIN Nadine et ANNINO Jean-Damien le 11 juillet
SIMONNEAU Audrey et DULIMBERT Arnaud le 12 septembre
MOREL Chrystèle et SARTORY Hubert le 26 septembre

Décès

RAGUIN Jean-Marie décédé le 29 octobre à PRÉMANON

HORAIRES DE LA MAIRIE :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 15 h à 18 h, sauf vendredi 17 h.
Tél. : 03 84 60 77 09 - Fax : 03 84 60 72 52 - Courriel : accueil@premanon.com

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE :

du 1^{er} avril au 30 juin et du 15 septembre au 30 novembre : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h - Samedi de 10 h à 12 h.
du 1^{er} juillet au 14 septembre et du 1^{er} décembre au 31 mars : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h - Samedi de 10 h à 12 h.
Départ du courrier du lundi au vendredi : 12 h 30, le samedi : 11 h - Tél. : 03 84 60 78 84